

DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez

Vu la délibération du 22 mai 2014 reçue en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 4 février par laquelle le Conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez l'a chargé, par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, dans les limites des compétences de la communauté de communes,

Vu l'arrêté du Président en date du 24 avril 2014 portant délégation d'une partie de ses attributions,

Vu le Code des marchés publics et en particulier ses articles 26 et 28,

Considérant la mise en concurrence organisée suivant avis de marché adressé le 2 septembre 2014 et publié au BOAMP et sur le profil acheteur <u>www.eadministration64.fr</u>, pour le marché relatif à **l'aménagement des espaces publics à Boumourt et Casteide Candau.**

Considérant les offres enregistrées et les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement particulier de la consultation,

Considérant le rapport d'analyse des offres établi le 2 octobre 2014.

DECIDE

<u>Article 1</u>: Le marché ordinaire à prix unitaires relatif à l'aménagement des espaces publics à Boumourt et Casteide Candau est attribué aux sociétés suivantes :

Lot N°	Désignation	Entreprise	Montant HT
1	Travaux de VRD à BOUMOURT	Groupement LAFFITTE FRERES (M) / BORDENAVE	82 478,00 €
2	Travaux de VRD à CASTEIDE CANDAU	SARL REY-BETBEDER	81 775.61 €
3	Travaux paysagers à CASTEIDE CANDAU	Société L'AMI DES JARDINS	6 928,00 €

Article 2: Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget.

Article 3: Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Fait à Mourenx, le 2 octobre 2014

Le Président, Par délégation, Le Vice-Président,

-

Henri POUSTIS

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ	
Numéro de l'acte	DPCCLO-2014-313	
Nature de l'acte	DE - Délibérations	
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics	
Objet de l'acte	Attribution marché relatif à l'aménagement des espaces publics à Boumourt et à Casteide Candau	
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité	
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141002-DPCCLO-2014-313-DE	
Date de transmission de l'acte	21/10/2014	
Date de réception de l'accuse de réception	21/10/2014	